

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.

| | |
|--------------------------|----------------|
| 6 heures 29 minut. soir, | Omnibus. |
| 3 — 45 — — | Express. |
| 3 — 20 — matin, | Express-Poste. |
| 10 — 23 — — | Omnibus. |

Départ de Saumur pour Angers.

| | |
|--------------------------|----------|
| 8 heures 2 minut. matin, | Omnibus. |
|--------------------------|----------|

Départ de Saumur pour Paris.

| | |
|--------------------------|---------------|
| 2 heures 12 minut. soir, | Express. |
| 11 — 51 — matin, | Omnibus. |
| 6 — 6 — soir, | Omnibus. |
| 9 — 20 — — | Direct-Poste. |

Départ de Saumur pour Tours.

| | |
|---------------------------|----------|
| 7 heures 27 minut. matin, | Omnibus. |
|---------------------------|----------|

PRIX DES ABONNEMENTS.

| | |
|-----------------------|--------------|
| Un an, Saumur, 18 f., | Poste, 24 f. |
| Six mois, — 10 » | — 13 » |
| Trois mois, — 5 25 | — 7 50 |

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Paris à l'*Emancipation* :

« Selon ce qui se raconte de la dernière entrevue de M. Brenier avec le ministre des affaires étrangères de Naples, M. Carafa, en recevant la note que lui remettait le représentant du gouvernement français, pour lui faire connaître la résolution de cesser les relations diplomatiques, si la cour de Naples refusait de faire droit aux observations des puissances occidentales, aurait exprimé le vif regret qu'éprouverait le roi Ferdinand d'une détermination dont, pour son compte, il ressentait un profond chagrin, ajoutant que le gouvernement des Deux-Siciles pensait avoir répondu aux susceptibilités des puissances alliées par la seconde note adressée à Londres et à Paris, laquelle détruisait le fâcheux effet que semblait avoir produit la première réponse du cabinet napolitain, mais qu'il était impossible au roi Ferdinand d'avoir d'autres intentions que celles qui sont énoncées dans cette seconde note.

« Cette déclaration ne permettait plus à M. Brenier de prolonger l'entretien, car la note considérée comme suffisante par le Roi des Deux-Siciles avait été jugée inacceptable. L'ambassadeur français se retira en recevant l'assurance que les nationaux français et anglais resteraient sous la protection du gouvernement napolitain, qui répondait de leur vie et de leurs biens, sans qu'il fût besoin d'aucune force étrangère pour les faire respecter.

« C'est à la suite de cette conversation que M. Brenier avait annoncé qu'il était dans l'intention de s'embarquer le 26. Les termes dans lesquels il a quitté le ministre des affaires étrangères, M. Carafa, ne peuvent laisser supposer qu'un incident aura suspendu ce départ.

« La publication des pièces diplomatiques qui sont relatives à cette question napolitaine, est venue donner une nouvelle impulsion à l'opinion publique, déjà fortement prononcée contre le gouvernement des Deux-Siciles. Quelques journaux ont

paru douter que la communication de ces pièces fût complète. Je suis fondé à assurer qu'elles ont été publiées en totalité, sans aucune restriction ni omission. La conduite des gouvernements occidentaux a été trop noble et trop désintéressée dans cette négociation, pour avoir rien à déguiser de ce qu'ils ont demandé et qui leur a été refusé. »

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

« Marseille, 29 octobre. — On reçoit des nouvelles de Naples, du 27 : Les légations partent, demain mardi, pour Rome, par la voie de terre; elles s'embarqueront vendredi à Civita-Vecchia, et elles arriveront samedi soir à Marseille. Le général Lanza remplace Gaeta comme gouverneur de Naples. De grandes précautions militaires continuent d'être adoptées.

« La ville est toujours calme, le commerce est languissant. » — Havas.

FAITS DIVERS.

TREMBLEMENTS DE TERRE.

On écrit de Rhodes, le 12 octobre, au *Journal de Constantinople* :

« Dans la nuit d'hier, 11 courant, vers trois heures, toute la population de Rhodes a été saisie d'une panique impossible à décrire, causée par une violente secousse de tremblement de terre bien plus forte que celle que nous avons eue en février 1850. Les oscillations allaient de l'est à l'ouest, mais avec une violence telle qu'un grand nombre de maisons se sont écroulées; la plupart étaient lézardées dans tous les sens, et la terre crevassée en divers endroits. Le courrier partant à l'instant même, je n'ai pas eu le temps matériel pour recueillir de détails exacts sur cette secousse; mais l'on parle cependant de quelques victimes.

« Les oscillations venant de l'Est, où se trouve située la ville de Macri, en Asie-Mineure, tout le monde est porté à croire qu'il y aura eu de terribles dégâts, comme cela est arrivé en février 1850.

« La grande tour dite de Saint-Ange (Arab Coulé) qui se trouve située à l'embouchure de ce port, menace entièrement ruine, et il suffirait que la moitié s'en écroulât pour barrer entièrement l'entrée du grand port.

« Plusieurs autres tours ont été gravement endommagées. »

On lit dans l'*Impartial de Smyrne*, du 16 de ce mois :

« Dimanche dernier, à trois heures moins un quart du matin, un tremblement de terre s'est fait sentir à Smyrne. Ce n'était pas une secousse comme celles qui ont lieu d'ordinaire, mais bien de larges ondulations allant du sud au nord, et qui ont duré au moins l'espace d'une minute. Quelques personnes prétendent même avoir compté quatre-vingt-dix secondes, montre en main, pendant le temps qu'a duré ce mouvement. Une pareille oscillation pouvait être le précurseur de quelque coup violent, ou plutôt le coup avait frappé ailleurs et nous en ressentions les dernières palpitations. Heureusement pour Smyrne, les craintes sur son sort ne se sont point réalisées; mais une autre partie de l'Empire, l'île de Rhodes, a encore été, hélas! victime de la catastrophe.

« Le vapeur autrichien de la ligne d'Egypte, l'*Adria*, qui a touché dimanche à Rhodes, nous en a apporté le lendemain la triste nouvelle. »

On écrit encore de Syra, en date du 15 octobre :

« Dans la nuit du 11 au 12 octobre, à deux heures trente-cinq minutes, on a senti à Syra un violent tremblement de terre. Les oscillations se sont succédées en différentes directions, durant cinquante secondes sans interruption. Cependant, il n'a pas causé de dommages; on en a été quitte pour la peur. »

D'un autre côté, voici ce que disent les feuilles maltaises :

« Avant le phénomène, l'atmosphère était calme et suffocante; on ne respirait pas le plus faible souffle d'air, la nature semblait morte. Le 11 octobre, vers onze heures et demie du soir, on ressentit une

FEUILLETON

LES ZOUAVES.

(Suite.)

ÉPILOGUE III. — LA SŒUR DE CHARITÉ.

Polyte et Simonnet furent transportés, selon l'usage, d'abord à l'ambulance du dépôt des tranchées, puis, de là, après le premier pansement préalable, aux baraques du moulin d'Inkermann, puis enfin à la grande ambulance du quartier-général. — D'ordinaire on expédiait sur Varna ou sur Constantinople tous les blessés dont l'état réclamait des soins minutieux, et dont la guérison paraissait devoir être longue et difficile. Mais, dans le cas présent, il n'y a pas lieu d'agir de la sorte à l'égard des deux sergents, parce que leurs blessures, bien que présentant une certaine gravité, ne devaient pas résister à un traitement d'une quinzaine de jours.

On les avait placés dans la même salle, presque côte à côte; et, s'ils n'avaient pas été retenus dans leur lit et privés des consolations de la pipe, ils se fussent trouvés presque heureux.

Toutefois, Simonnet avait un œil de moins; ses blessures étaient nombreuses, et, pendant les premiers jours, la fièvre ne le quitta pas, — une fièvre de cheval, comme il le disait lui-même, avec accompagnement de divagation, de délire, etc... Polyte fut très-inquiet; il craignit un instant que tout cela ne tournât mal, et ne cessa de recommander son ami aux soins particuliers des infirmiers, des aides-majors et des sœurs de charité. — La sœur de charité! — ce fut la providence des

blessés de Sébastopol... Toujours vigilantes, bonnes, dévouées, elles dispensaient à tous, sans distinction, les divins trésors de leur inépuisable bonté... Au quartier-général, il y en avait une entre autres que chacun se rappelle avec amour, et dont le nom est resté béni dans tous les souvenirs; — on l'appelait sœur Marie.... — Était-elle jeune?... on n'en savait rien. — Était-elle belle?... qui le savait?... — C'était avec le cœur qu'elle regardait ses malades, qu'elle appelait ses enfants, et les plus endurcis, les plus rebelles, les plus indifférents, n'ont pu la quitter sans verser sur ses mains de belles larmes de reconnaissance et de dévouement.

Une nuit, l'état de Simonnet avait sensiblement empiré. — La journée avait été fort mauvaise, et l'on redoutait quelque accident. — Le vieux sergent commençait d'ailleurs à s'impatienter d'être ainsi cloué sur son lit de douleur; il avait manifesté le violent désir de fumer une pipe, et envoyait à tous les diables ceux, et Polyte le premier, qui tentaient de le rappeler au calme et au repos.

La nuit était venue, nuit profonde, pleine de bruits sinistres et de lueurs étranges; Simonnet se tournait et se retournait dans tous les sens, demandant une pipe, cherchant querelle aux infirmiers absents, et faisant enfin un bruit à réveiller les blessés qui l'entouraient.

En ce moment une main s'appuya sur son épaule, et une femme se pencha à son oreille.

Simonnet se retourna brusquement.

— Chut! fit la femme en posant son doigt sur ses lèvres.

Simonnet la regarda à la pâle clarté de la lampe. — C'était sœur Marie. — Il eut un mouvement d'impatience.

— Vous faites bien du bruit, sergent Simonnet, dit la sœur de charité avec douceur, cependant on vous a recommandé le repos.

— Qu'est-ce que ça me fait?... répondit brusquement le vieux Mahomet.

— Mais, si ce n'est pas pour vous, que ce soit au moins pour vos camarades...

— Je veux fumer une pipe!

— Et moi, sergent, je veux que vous preniez cette potion, et que vous dormiez!...

Simonnet eut un rire nerveux.

— Ah! si vous le voulez, dit-il avec ironie.

— Comment!... est-ce que vous me refuseriez?... Songez donc, sergent, que la fièvre peut vous emporter.

— Je ne la crains pas.

— Mais le docteur la craint, lui... et puis, tenez... si vous vous obstinez, vous me ferez beaucoup de peine.

— Comment?...

— Moi, je vous aime, sergent Simonnet; et c'est peut-être mal, ce que je vais dire, mais vous n'êtes pas pour moi un malade ordinaire...

— Cette bêtise!... Et pourquoi donc? demanda Simonnet intrigué.

Sœur Marie se tut un moment, puis elle reprit bientôt avec une émotion profonde et d'une voix tremblante :

— Il y a longtemps que je vous connais, sergent Si-

légère secousse, à laquelle on fit à peine attention. Une autre, vers deux heures du matin, réveilla en sursaut toute la population, elle fut si terrible que tous s'élançèrent hors des maisons; quelques secondes après, la terre était secouée avec plus de force encore. Il sembla que toutes les constructions allaient crouler, personne ne pouvait tenir sur pied. Dans un instant, toutes les rues et les places furent pleines d'habitants accourus dans leur costume nocturne. Un grand nombre passèrent encore la nuit suivante en plein air, par une précaution qui devint heureusement inutile.

» Dans le port, le vaisseau en station l'*Hibernia* fut rudement secoué; la corvette à vapeur prussienne *Dantziy*, qui ramenait du Levant le prince de Hesse, éprouva toute la violence de la secousse, étant à cent quatre-vingt milles de Malte; la machine s'arrêta, comme sur un obstacle qui l'empêchait de fonctionner. Le paquebot-poste français le *Simois* fit la même déclaration.

» Grâce à la solidité des maisons maltaises, aucune ne s'est complètement écroulée, mais toutes ont plus ou moins souffert. Les édifices les plus élevés, ceux des hauts quartiers surtout, ont été les plus endommagés; le presbytère de la cathédrale est couvert de débris tombés de la coupole. La croix qui surmonte le globe servant de couronnement à l'église protestante de La Valette, a été arrachée de sa place et se trouve dans une position très-périlleuse. Bien plus, le vase en pierre de la colonne Ponsonby a été renversé du haut de ce monument.

» On a observé que les forts de la partie septentrionale ont été fort endommagés, tandis que ceux du sud n'ont éprouvé que de légers dégâts. On calcule les réparations nécessaires à une valeur approximative de 500,000 écus.

» A Syracuse (Sicile) la secousse a été forte, mais n'a causé que peu de dommages aux habitations. Il en a été autrement dans la ville de Gran-Michele (Vallée de Palerme) qui a beaucoup souffert. Quelques personnes y ont même perdu la vie. L'Etna, qui, depuis deux mois, était resté très-calme, a commencé, le jour du tremblement de terre, à lancer une fumée très-épaisse.

— Le tremblement de terre que l'on vient de ressentir dans le Levant, quoiqu'il ait occasionné de nombreux dégâts, n'a pas eu les terribles résultats que semblaient indiquer les premières nouvelles. Ainsi, au Caire, on signale la chute de trois minarets et de quelques maisons. Il y a loin de là aux deux cents maisons dont on parlait. Il faut dire, toutefois, qu'il y a eu plusieurs accidents mortels.

A Alexandrie, le 12, il y a eu plusieurs secousses violentes, et bon nombre de personnes ont quitté leurs demeures, dans la crainte de les voir s'écrouler. Le correspondant du *Sémaphore* dit que M^{lle} Rachel et sa sœur étaient du nombre des fugitifs. Tout s'est borné à des dommages assez insignifiants. Au bout de deux heures, la plupart des effrayés rentraient chez eux. Les plus timides ont passé la nuit à bord des navires ancrés dans le port. Le va-

peur anglais *Saint-Andrew*, arrivé le 14 de Liverpool, a éprouvé la secousse à moitié chemin de Malte. L'équipage a cru que le navire venait de toucher sur un rocher.

Le vapeur *Jourdain*, arrivé le 16 de la Syrie, annonce aussi que la secousse a été ressentie à Beyrouth et à Jérusalem, mais très-faiblement, enfin, on avait appris que le tremblement de terre avait causé beaucoup de malheurs à Corfou.

(Constitutionnel.)

— Nous empruntons au *Journal de Constantinople* quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt sur Ferrouk-Kan, envoyé en ambassade extraordinaire par le shah de Perse près notre cour impériale :

« S. Exc. Ferrouk-Kan était arrivé le 6 de ce mois à Trébizonde, où il avait été reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Son entrée dans la ville avait été saluée d'une salve de 19 coups de canon, et le consul de France, M. de Poncharra, avait donné un grand dîner en son honneur.

» A Trébizonde, Ferrouk-Kan a été de nouveau atteint par la fièvre intermittente dont il avait été attaqué à Tauris et à Erzeroum, et qui, du reste, ne l'a pas quitté pendant tout son voyage depuis Téhéran.

» Toutefois, S. Exc. a pu s'embarquer à bord de l'*Aquila-impériale*, qui l'a amenée à Constantinople. Aussitôt après l'arrivée de Ferrouk-Kan, M. le capitaine de frégate commandant le *Rolland*, envoyé par le gouvernement français pour conduire Ferrouk-Kan en France, s'est également rendu à bord de l'*Aquila-impériale*, pour se mettre à la disposition de S. Exc. qui du reste, ne doit, dit-on, partir que dans un mois au plus tard. S. Exc. a débarqué à midi, à l'échelle de Bagtché-Capoussou, dans une embarcation envoyée par la Sublime-Porte, et est descendue au palais de la légation persane, où elle restera jusqu'à ce qu'elle puisse prendre possession du conak qui lui est préparé d'après les ordres du grand-visir, et qui sera prêt dans deux ou trois jours.

» Ferrouk-Kan, qui jouit d'une très-grande fortune, est âgé de quarante-cinq à cinquante ans, son maintien est plein de dignité et sa physionomie est empreinte de noblesse; son visage est encadré d'une barbe noire qui commence à peine à grisonner.

» M. Ootrey, drogman de l'ambassade de France, s'est rendu hier chez l'ambassadeur de Perse pour le complimenter sur son heureuse arrivée à Constantinople.

» S. Exc. est accompagnée de M. Nicolas, premier interprète de l'ambassade de France à Téhéran, de deux de ses oncles Mirza Riza, deuxième interprète, et Mirza Zaman Kan; de Nariman Kan, premier secrétaire, de Mirza-Ali-Naghé, deuxième secrétaire, de Mehemed-Ali-Agha, premier interprète, de deux écrivains secrétaires, Mirza-Abbâl-Gassem-Khan et Mirza-Mehemed-Husseïn; de M. Fochetti, sujet romain, professeur de physique et de chimie au collège de Téhéran, et de deux jeunes gens, Mirza Hussein et Mirza Riza, qui vont à Paris pour étudier la médecine.

» Ferrouk-Kan a une suite de douze domestiques

et huit chevaux dont quatre, d'une valeur inestimable, sont, dit-on, destinés à l'empereur Napoléon.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUËST.

M. Joly a eu la complaisance de nous donner les notes ci-après, relatives à une découverte archéologique faite à Chenehutte. Elles seront lues avec plaisir : personne ne pouvait donner des renseignements plus surs et des appréciations plus probables que notre ami et savant compatriote. P. GODET.

Une découverte intéressante vient d'être faite dans le camp romain de Chenehutte. Vers le milieu du camp, on a rencontré une cuve octogonale construite en maçonnerie gallo-romaine, composée de deux parties en retraite l'une sur l'autre. La première a 1 mètre 95 centimètres de diamètre et 20 centimètres seulement de hauteur; la deuxième 1 mètre 45 centimètres de diamètre et 45 centimètres de profondeur jusqu'au plafond, percé au centre d'un trou circulaire pouvant se fermer à volonté avec un tampon conique en pierre de tuffeau, trouvé en place.

Ce trou communique à un canal creusé dans une pierre de tuffeau, recouvert par une dalle en brique et une forte maçonnerie en moellon de grès et mortier de chaux, et placé à 65 centimètres plus bas.

Au-dessus et à angle droit avec ce premier canal se trouve, à 8 centimètres en contre-bas du bord de la deuxième partie de la cuve, conséquemment à 92 centimètres au-dessus du premier conduit, un trou circulaire communiquant avec un autre conduit en poterie faite au tour, de 8 centimètres de diamètre et noyée dans un massif de maçonnerie.

Cette cuve et les deux canaux qui y débouchent sont construits avec grand soin, l'enduit en ciment rouge de la cuve est remarquable par sa consistance et sa régularité.

Autour de la cuve et sur une étendue assez grande se trouve un dallage en béton, recouvert d'un enduit de ciment, une véritable aire romaine, recouvrant les deux conduits dont il vient d'être parlé.

Ces deux conduits ont une pente prononcée de leur extrémité en dehors vers le fond de la cuve, ils ont chacun une longueur de 4 mètres 40 centimètres. Ce qu'il y a d'inexplicable dans tout cet ensemble, c'est que les deux conduites sont fermées complètement à leur extrémité supérieure et sans aucune communication intermédiaire avec l'extérieur, n'ayant par conséquent d'ouverture que l'extrémité inférieure donnant dans la cuve.

Près de cette fouille se sont trouvées des médailles : deux gauloises en argent, imitation grossière des monnaies grecques, une surtout rappelant parfaitement le *statère* de Philippe, et un bronze de Germanicus bien conservé et d'une patine assez belle. Un fragment d'agrafe en bronze, et une amulette ou jouet en terre cuite, d'exécution et de forme très-soignées, se trouvaient dans le déblai.

Tout indique qu'un incendie a détruit les constructions qui abritaient celle dont nous venons de donner la description.

La partie supérieure du déblai fait dans la cuve

monnet, dit-elle, et c'est Dieu sans doute qui a fait naître cette occasion solennelle où je puis encore une fois serrer vos mains dans les miennes.

— Mais depuis quand êtes-vous ici ?

— J'y suis arrivée récemment.

— Et vous me connaissez ?

— Rappelez vos souvenirs.

Et, comme Simonnet regardait sœur Marie sans pouvoir deviner à quel souvenir elle faisait appel :

— Vous souvient-il de vos campagnes d'Afrique ? poursuivit aussitôt la jeune femme.

— Pardieu ! répondit le sergent.

— Du combat du Djebel-Pharaoun, par exemple ?

— Certainement, puisque j'y fus fait prisonnier.

— Avec un de vos amis ?

— Henry Dorbigny... C'est-à-dire que je m'en souviens comme si c'était hier.

— Alors vous fûtes mené à Kuelaa...

— Et j'y serais encore peut-être sans le secours d'une Kabylese...

Un sourire d'une céleste mélancolie vint en ce moment éclairer la physionomie de sœur Marie, et la parole expira sur les lèvres du sergent, qui resta comme frappé de stupefaction.

— Qu'avez-vous donc ?... fit la jeune femme en riant de l'étonnement de Simonnet.

— Oh ! une idée absurde... répondit ce dernier.

— Mais encore...

— Ça m'a passé comme un obus.

— Un souvenir ?...

— Oui... à propos de cette Kabylese... et le diable

m'emporte si elle ne vous ressemble pas à s'y tromper.

— Et vous l'avez connue à Kuelaa ?

— Précisément.

— Et elle s'appelait Meryem, n'est-ce pas... elle était la sœur Mohammed... et la fiancée de Bel-Kadi.

— D'où savez-vous cela ?

— Ah ! sergent, vous faut-il tant de temps pour reconnaître vos amis ?...

Simonnet ne répondit pas, mais il saisit les mains de sœur Marie, et les baisa avec un transport de folle joie.

— Vous ! vous ! dit-il enthousiasmé ; ici, parmi nos blessés, donnant à tous vos soins et vos consolations... ah !... c'est bien cela... mais comment se fait-il... par quel miracle...

Meryem dégagea doucement ses mains de l'étreinte du sergent et s'assit à son chevet.

Elle avait beaucoup changé, depuis les années écoulées, et Simonnet était bien excusable de ne l'avoir pas reconnue du premier regard. Elle avait pâli et maigri, et, sous la toile blanche de sa coiffe, on eût difficilement retrouvé les belles et pures lignes de la jolie bohémienne d'autrefois.

Meryem avait tout perdu en un jour, Mohammed, Bel-Kadi, Henry... Les deux premiers étaient morts courageusement, sans tourner la tête, faisant noblement le sacrifice de leur vie à l'indépendance de leur pays; Henry était parti avec la fiancée de ses jeunes années; il ne devait plus revenir... Meryem restait seule au monde, au milieu d'un peuple à moitié sauvage, qu'elle avait offensé gravement, dont elle avait profondément blessé tous les sentiments...

Tous ceux qui l'avaient connue la repoussèrent, tous ceux qui l'avaient aimée la haïrent. — Elle fut en butte aux soupçons injurieux, aux défiances méprisantes, et son cœur et sa fierté se révoltèrent plus d'une fois avant qu'elle prit la détermination de fuir cette terre maudite où dormaient ses parents et ses amis, mais que l'indignation générale devait la forcer à quitter.

Puis, un jour, Meryem, qui ne vivait plus qu'enfermée dans le passé, se rappela cette nuit pleine d'émotion tendre et de voluptueuse rêverie qu'elle avait passée naguère dans les montagnes de Mouzaïa. C'était la première fois qu'Henry se trouvait près d'elle, seul, dans la nuit et le silence, et son cœur battait à se rompre, et une ivresse folle s'emparait de ses sens. — Elle savait déjà que le jeune zouave ne pouvait pas l'aimer, que des liens indissolubles l'attachaient au pays qu'il avait quitté; mais, malgré cette conviction, un suprême espoir surgissait encore dans son esprit : l'amour pur, l'amour vrai, ne doute de rien ou doute de tout, et Meryem s'efforçait de se tromper elle-même. — Le souvenir de cette nuit était resté gravé dans sa mémoire, et elle se rappelait toujours Henry, assis à ses côtés, doux, aimant, le regard baigné de tendresse ineffable, et parlant d'amour comme elle n'en avait jamais entendu parler...

— Pourquoi ne viendriez-vous pas vers nous ? lui avait dit le jeune zouave. Vous n'êtes point heureuse; rompez avec un passé qui ne convient ni à votre cœur ni à votre caractère... et, si vous le voulez, il peut y avoir encore du bonheur pour vous dans l'avenir.

A ce moment où tout lui faisait défaut, Meryem s'é-

était composée des débris du toit (*tegulae et imbrices*), sous lesquels se trouvait une couche de cendre provenant de la charpente du comble, puis en dessous une couche de blé carbonisé, sous lequel aussi une couche de cendre provenant vraisemblablement de la combustion du plancher qui le portait.

J'ai été prévenu de cette découverte par M. le Sous-Préfet, qui m'a conduit lui-même sur les lieux, avec M. Baudrillet, maire, qui a été très-obligé dans cette affaire.

Le propriétaire M. Champion, et les fermiers Vaucelle se sont prêtés de bonne grâce à cette recherche. JOLY-LETERME.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1856. (Fin.)

La commission reproduit de nouveau sa demande de l'année dernière, au sujet du projet si important de M. Houyau. Une partie du département ne peut vouloir acquiescer une amélioration aux dépens de l'autre. Elle remercie donc M. le Préfet de ce qu'il dit dans son exposé sommaire, et compte sur ses bonnes paroles pour voir étudier le plus tôt possible les nombreuses demandes des communes comprises entre Juigné, Chalonnes et Montjean, sur la rive gauche de la Loire.

Ces communes demandent à être mises à l'abri des crues, à sauver leurs récoltes sans cesse perdues, à contribuer enfin dans les dépenses nécessitées par les travaux. Il est indispensable d'étudier ces projets, de les mettre même à exécution avant de retirer tout le fruit qu'on est en droit d'attendre de l'application de l'idée de notre habile ingénieur M. Houyau.

Il est donné, en outre, connaissance au Conseil du vœu formé par le conseil d'arrondissement d'Angers, pour qu'une ouverture soit établie dans l'ancien lit de l'Authion, près Belle-Poule, que l'ouverture actuelle du pont Bourguignon soit élargie; que le buse de l'écluse soit baissé, et qu'il soit procédé à l'arrachement de roches situées dans le canal près Sainte-Gemmes, afin de faciliter l'écoulement des eaux et la navigation.

Le Conseil appuie ces différentes demandes.

Le Conseil général renouvelle le vœu qu'il a déjà émis plusieurs fois que le nombre des étalons du dépôt d'Angers, soit notablement augmenté et mis en rapport avec l'importance des bâtiments pour l'agrandissement desquels le département fait tant de sacrifices.

Le besoin de nouvelles stations se fait de plus en plus sentir. Ces stations seraient nécessaires particulièrement dans les arrondissements de Segré, de Beaupreau et de Baugé; il insiste vivement pour que cette juste réclamation soit accueillie par Son Ex. le ministre de l'agriculture. Il émet le vœu que Son Ex. le ministre de la guerre, autorise à employer aux saillies quelques-uns des chevaux de l'école de cavalerie de Saumur.

Le Conseil général, sur la proposition qui en est faite par un de ses membres, émet en outre le vœu que les engrais étrangers soient affranchis de tous droits à leur entrée en France. L'agriculture ne

prospère que par les engrais, et certains d'entre eux, notamment le guano, dont la puissance de fertilisation ne peut être méconnue, ne reçoivent malheureusement dans le département qu'un emploi très-limité à raison de l'élévation de leur prix.

Le Conseil sollicite instamment un affranchissement de tous droits qui profitera si avantageusement à l'agriculture.

Le Conseil demande qu'il soit alloué sur l'exercice 1857, pour l'entretien des routes impériales 291,000 fr., ce qui ne donnera même pas le chiffre de 75 centimes par mètre courant, nécessaire pour le bon entretien.

Il demande en outre qu'il soit accordé, pour travaux neufs, 177,169 fr. 15 c. pour être employés, savoir :

Route impériale n° 23, de Paris à Nantes.
Pour réparation de pavage de la traverse d'Angers, et reconstruction du pont de la Tannerie. 44,000 fr. »
Ce pont est dans le plus mauvais état.

Route impériale n° 138.
Solde des travaux de rechargement de chaussée sur diverses parties. 25,181 46

Route impériale n° 147.
Solde des travaux de la traverse de Fontevault. 1,554 21

Route impériale n° 152, de Briare à Angers.
Solde du prolongement de la route jusqu'à la rencontre du rond-point de la route des Ponts-de-Cé. 26,433 48

Route impériale n° 161, d'Angers aux Sables.
Réparation de cette route, à la sortie des Ponts-de-Cé. 80,000 »

Le Conseil appuie en outre du vœu le plus pressant, la demande qui a été faite de continuation du redressement de cette route, depuis l'octroi d'Angers jusqu'à la ville des Ponts-de-Cé.

Le Conseil unit ses vœux à ceux formés par les conseils d'arrondissement de Baugé et de Beaupreau; le premier, afin que sur la route impériale n° 23, dans la traverse de Suette, les travaux d'amélioration indispensables à la sécurité publique, demandés depuis plusieurs années, soient enfin exécutés; le second, qui sollicite instamment l'adoucissement de la pente de la Renaudière, route impériale n° 160, entre Cholet et Mortagne.

Le Conseil émet le vœu qu'une somme de 52,682 fr. 53 c. soit allouée au département pour solder les trois entreprises sur les routes stratégiques ci-après, savoir :

1° Traverse de Pouancé, route stratégique n° 10. 26,624 fr 05
2° Atelier de Vern à Candé, route n° 12. 6,058 48
3° Rectification de la traverse du bourg de la Pommeraye, route n° 32. 20,000 »

Il vient de paraître une curieuse Revue, qui a pour titre : *Gazette de Champfleury*, 1 volume de

150 pages par mois, rédigée entièrement par M. Champfleury, un des esprits les plus indépendants de la presse parisienne. Cette Revue renferme, chaque mois, un Roman inédit, un morceau de critique importante, un article de Biographie et le relevé, jour par jour, des curiosités du mois. Voici le sommaire du 1^{er} numéro :

UNE VIEILLE MAÎTRESSE (Lettre à M. Veillot).
LES SENSATIONS DE JOSQUIN (Les Anabaptistes).
LA JEUNESSE D'HONORÉ DE BALZAC.

PETITE GAZETTE DU MOIS. La France et l'Empereur. — Générosités de M. Mirès. — Prodigalités de M. de Lamartine. — Testament de M^{me} de Girardin. — Paris ramené à l'âge d'or. — Comment les architectes comprennent la nature. — Currey Bell mise à la question par Old-Nick, son bureau. — Histoire de saint Michel et d'un restaurateur de tableaux. — Les hommes-femmes et les femmes-hommes. — M. de Nieuwerkerke et le peintre X... — Pourquoi Alphonse Karr vit en Italie? — Henri Heine et M. Max Buchon. — L'art des vers, enfantillage et puérité. — Nouveau trait d'avarice de M. Le Camus. — M^o Crémieux contre M. Horace Vernet. — Grand complot des réalistes. — Nouvelles des théâtres et des ateliers.

Le prix pour la province est de 12 francs par an. — On s'abonne à Paris chez M. BLANCHARD, 78, rue de Richelieu, et dans toutes les librairies de province. Chaque numéro se vend séparément 1 franc chez les libraires.

Marché de Saumur du 31 Octobre.

| | |
|--|---|
| Froment (hec. de 77 k.) 28 36 | Graine de luzerne. 75 — |
| 2 ^e qualité, de 74 k. 27 43 | — de colza. 29 — |
| Seigle 19 20 | — de lin 27 — |
| Orge 14 — | Amandes en coques (l'hectolitre) — |
| Avoine (entrée) 8 50 | — cassées (50 k) 120 — |
| Fèves. 46 — | Vin rouge des Cot., compris le fût, 1 ^{er} choix 1853. — |
| Pois blancs. 34 — | — 2 ^e — — — — — 110 — |
| — verts. — | — de Chinon. 110 — |
| Cire jaune (50 kil) . 160 — | — de Bourgueil . 120 — |
| Huile de noix ordin. 110 — | Vin blanc des Cot., 1 ^{re} qualité 1853. — |
| — de chenevis. 60 — | Luzerne. 95 38 |
| — de lin. 60 — | Graine de trèfle. 3 — |
| Paille hors barrière. 43 43 | |
| Foin 1853. id. 100 — | |

TAXE DU PAIN du 1^{er} Novembre.

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Première qualité. | |
| Les cinq hectogrammes. | 23 c. 33 m. |
| Seconde qualité. | |
| Les cinq hectogrammes. | 20 c. 83 m. |
| Troisième qualité. | |
| Les cinq hectogrammes. | 18 c. 33 m. |

BOURSE DU 30 OCTOBRE.

| | |
|------------------------------|------------------|
| 5 p. 0/0 hausse 03 cent. | — Fermé à 65 35 |
| 4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. | — Fermé à 90 70. |

P. GODET, propriétaire-gérant.

tait rappelé ces paroles, et la confiance avait tout-à-coup repris possession de son cœur. Henry avait raison, la miséricorde de Dieu est infinie, et jamais la prière de ceux qui souffrent n'a monté en vain vers lui... Meryem prie et elle fut sauvée. — Le dévouement est la vertu des femmes; la bohémienne arabe comprit, avec cet admirable instinct du cœur, qu'il y avait pour elle une vie nouvelle dans l'avenir; que, si elle ne pouvait plus être heureuse, elle pouvait encore être utile; elle se fit chrétienne!... Sa conversion eut un assez grand retentissement à cette époque; elle ne manqua pas de sympathies prêtes à aider ses premiers pas... et bientôt on ne la connut plus que sous le nom de sœur Marie!

Meryem raconta toute cette histoire à Simonnet, qui en écoutait avidement chaque détail; elle ne lui cachait rien de sa vie, ni les regrets qui l'avaient longtemps suivie, ni le bonheur calme qu'elle avait enfin trouvé dans cette nouvelle existence.

— Ainsi vous êtes heureuse? dit Simonnet avec un intérêt réel.

— Si heureuse, répondit Meryem, que je n'ai plus maintenant qu'un vague souvenir du passé.

— Et vous avez oublié Henry?...

— Henry! fit sœur Marie en croisant ses deux bras sur sa poitrine, comme pour en comprimer les battements, je ne l'ai point oublié, et je ne l'oublierai jamais... Tous les jours, sergent Simonnet, je prie Dieu pour lui, et, si mes prières sont écoutées, il doit être heureux aussi près de la femme qu'il a choisie!

En ce moment, un mouvement singulier se manifesta à l'entrée de l'ambulance, et une voix de femme, mêlée

aux voix irritées des infirmiers, arriva jusqu'à Simonnet.

— Qu'est-ce que cela? fit le vieux sergent en se soulevant avec peine.

— Qu'est-ce que ça? demanda Meryem à un infirmier qui la cherchait.

— Pardon, sœur Marie, répondit ce dernier; mais c'est une femme qui veut violer la consigne et pénétrer malgré nous dans les ambulances.

— Et que veut-elle? — Voir un blessé.

— Mais a-t-elle fait connaître qui elle est?

— Elle prétend qu'elle vient de Sébastopol, qu'elle est la femme de je ne sais quel prince, et qu'elle soufflettera celui qui lui barrera le passage.

L'infirmier n'avait pas achevé, que le bruit d'un soufflet sonore retentit dans la salle, et que la princesse Patrakoff y faisait irruption, en demandant avec des cris de paon qu'on lui indiquât le lit de Polyte.

Celui-ci avait déjà tout deviné.

— C'est Catherine, dit-il à Simonnet.

— Pardieu! je m'en doutais, répondit le vieux *Mahomet*.

— Est-elle enragée, au moins!... Il paraît que ça lui a repris... Nous verrons combien cela durera.

— Toujours! toujours!... s'écria Catherine, qui avait tout entendu... Ah! mon pauvre Polyte... si tu savais... il est mort...

— Qui cela? — Mon mari! — Le Patrakoff?...

— Un boulet lui a enlevé la tête.... Pauvre cher homme!... Il était méconnaissable.

— On le serait à moins.

— Et maintenant c'est entre nous à la vie, à la mort...

Me revoilà cantinière... et je ne te quitte plus...

La scène qui suivit fut des plus touchantes; Catherine reconnut Meryem, et elle lui sauta au cou... Elle était folle; le bonheur de revoir ses camarades lui faisait perdre la tête... Elle racontait son histoire à qui voulait l'entendre, et, dès cette nuit même, elle commença, de ses propres mains, un joli costume de vivandière, que, huit jours après, elle allait faire admirer dans les tranchées.

Catherine était encore belle... Elle avait l'âge de Polyte! La nouvelle vivandière produisit beaucoup d'effet, et l'on en fit compliment à Polyte.

Mais ce dernier reçut fort mal ces éloges.

— Je vois bien, dit-il un jour à Simonnet, que toute ma vie se passera dans les mêmes préoccupations... Catherine est fort remarquée dans le camp... Et le diable... si je ne regrette pas déjà de l'avoir retrouvée.

— Allons, ne vas-tu pas recommencer? répliqua le vieux sergent, te voilà bête comme à Médéah, comme à Bougie, comme partout... Ça devient monotone à la fin... Et, si tu as quelque regret, eh bien, fais une chose....

— Laquelle?...

— Epouse Catherine, et laisse-moi tranquille.

Polyte ne répondit pas; mais, à partir de ce jour, il n'en parla plus à Simonnet... D'ailleurs, cette fois du moins, ses craintes étaient prématurées, et, si Catherine aimait à faire admirer les grâces de sa taille dans les tranchées ou près des tentes d'officiers, elle ne donna à personne le droit de suspecter sa conduite, et parut, aux yeux de tous, un modèle de soumission et de fidélité.

(La suite au prochain numéro.)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CLAUDE.

Les créanciers de la faillite du sieur Claude (François), limonadier à Saumur, sont prévenus de nouveau, conformément aux dispositions de l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de ladite faillite aura lieu le jeudi 13 novembre prochain, à huit heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.
(637)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART,
Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur.

Le mardi 4 novembre 1856, à midi précis, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. CHARNOD-PIVOTEAU, menuisier-revendeur à Saumur, rue du Portail-Louis, à la vente publique, aux enchères, de quantité de meubles en tout genre,

Tels que :

Bois de lits à la renaissance et autres, commodes, secrétaires, bureaux, armoires, tables, glaces, fauteuils, chaises, pendules, tables de nuit et de toilette, guéridons, tapis, matelas, couvertures, couvre-pieds, étagères, consoles, buches, indiennes, couteils, linge, établis et outils de menuisier, madriers et planches en chêne, hêtre et noyer, placages et quantité d'autres objets.

Les acquéreurs paieront comptant, plus 5 %.

(630)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En la Mairie de la commune de Brézé,
Par le ministère de M^e DUTERME,
notaire à Saumur,

Le dimanche 9 novembre 1856, à midi,

LES BIENS

Ci-après désignés,

APPARTENANT AUX HOSPICES DE SAUMUR,
Situés sur la commune de Brézé.

1^{er} LOT.

Une maison, située au bourg de la commune de Brézé, nommée le Puits-Bertin, composée de plusieurs chambres avec greniers, granges, écuries, cave, cour et jardin; le tout dans un ensemble contenant 18 ares 30 centiares, joignant d'un côté M. Victor, d'autre côté M. Chapu et M. le marquis de Brézé, et d'autre côté un chemin; le tout porté au plan cadastral de la commune de Brézé, sous les n^{os} 1585, 1586, 1587, 1590 et 1591 de la section A.

Ce lot sera exposé aux enchères sur la mise à prix de 2,600 francs.

2^e LOT.

Un morceau de terre et vigne, nommé la Foye, touchant le bourg de Brézé, contenant 51 ares 60 centiares, et joignant de trois côtés des chemins, et d'un autre côté M. Getry, porté au plan cadastral de ladite commune de Brézé, sous les n^{os} 1539 et 1540 de la même section A.

Ce lot sera exposé aux enchères sur la mise à prix de 1,220 fr. 85 cent.

3^e LOT.

Une pièce de terre, nommée le Puits-Bertin, contenant 63 ares, joignant au nord les sieurs Gautier, Moreau et Guérineau, et des autres côtés des chemins, comprise sous le n^o 1576 de la section A dudit plan cadastral de la commune de Brézé.

Ce lot sera exposé aux enchères sur la mise à prix de 2,293 fr. 20 cent.

S'adresser, pour prendre tous renseignements, à M^e DUTERME, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

(624)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

A LOUER

Pour Noël 1856.

1^o Une CHAMBRE au deuxième, avec grenier au-dessus, rue de la Tonnelle, maison de M. Godrie;

2^o Une CAVE et un autre grenier. S'adresser, pour traiter, à M. CHÉROUZE, rue d'Orléans. (638)

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 16 novembre 1856, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, il sera procédé, au château de Launay, commune de Villebernier, par le ministère de M^e Duterme, notaire à Saumur, à la vente aux enchères du mobilier garnissant ce château, et consistant en :

Bois de lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux de lits et de croisées, baldaquin, linge, commodes, secrétaires, bureaux, chaises, fauteuils antiques (style Louis XV), pendules, candélabres, bahut antique, un très-beau lustre, flambeaux, table de milieu, en acajou, table à coulisse, vaisselle en porcelaine dorée, superbe batterie de cuisine, magnifique bibliothèque,

ustensiles aratoires de toutes sortes, cuves, tonneaux, alambic, bouteilles vides, et quantité d'autres objets. On paiera comptant. (639)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M^{me} LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

ECOLE MATERNELLE

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser au bureau du journal.

Grande et belle Maison

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857,

Rue d'Orléans, n^o 19.

MAISON NEUVE,

A LOUER DE SUITE,

Rue de la Tonnelle, n^o 13, à Saumur.

S'adresser à M. LECOMTE, charcutier. (574)

MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Mentions Honorables aux Expositions de 1839, 1844 et 1849.

NOUVEAUX

BANDAGES HERNIAIRES

A RESSORTS ÉLASTIQUES ET A VIS DE PRESSION, SANS SOUS-CUISSES ET SANS FATIGUER LES HANCHES,

DE MM. WICKHAM ET HART, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt de ces Bandages, à Saumur, chez MM. ROY, couteliers-bandagistes. Ils se chargent de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie. Toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. Prix modérés. (400)

Extrait d'une lettre de M. Debacker Desmil, de Dunkerque :

« Une jeune dame de cette ville doit à l'usage de la Révalessière du Barry, d'être débarrassée de crachements de sang qui avaient été rebelles à tous les efforts de la science. »

L'asthme, la respiration courte et fréquente, l'oppression ou l'irritation de poitrine, la toux, l'enrouement, le mal de gorge, le crachement de sang, la phlysis en germe et toutes les maladies des voies respiratoires peuvent se guérir promptement et avec certitude, au moyen de la Révalessière du Barry, grâce à ses propriétés calmantes et adoucissantes.

Elle se trouve au dépôt général H. KERCKHOFF, rue Hauteville, 32; aux dépôts particuliers indiqués par les prospectus, et dans presque toutes les pharmacies de France, aux prix de 2, 4, 7, 16, 32 francs.

Dépôt à Saumur, chez M. C. DAMICOURT, pharmacien; à Tours, chez M. DUGENET-BONNEBAUT, 11, rue Royale; MM. V^o SUEZ, et ROCHER fils, rue de la Seillerie, 35. (640)

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infailible pour arrêter la chute des cheveux et les faire pousser en très-peu de temps.

Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE pour blanchir et adoucir le teint et effacer les taches de rousseur.

COLD CREAM.

VELOUTINE DE VIOLETTE nouvelle Pâte pour adoucir la peau et prévenir les gerçures.

VIOLETTE DE VIOLETTE pour faire briller les cheveux et les rendre souples.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,

A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'École de cavalerie.

On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR à toutes les odeurs.

EAU DE TOILETTE CHARDIN ET EAU DE VERVEINE DES INDES

SAVONS { aux fleurs de Magnolie, aux fleurs de Pécher, et au Miel.

CHOCOLAT SAINTOIN.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Mentions honorables 1844, 1849.

MM. SAINTOIN FRÈRES, chocolatiers à ORLÉANS, ont été des premiers à adopter l'usage de donner leur nom à leurs produits; leur enveloppe particulière distingue leur chocolat; enfin, comme garantie, chaque paquet est revêtu de leur signature.

Les prix sont marqués en chiffres sur chaque étiquette.

Dépôts chez tous les Epiciers, Confiseurs, Marchands de comestibles.

A VENDRE

Par parties,

En la Mairie de la commune de Brézé,

Par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 9 novembre 1856, à midi,

LES BIENS

Ci-après,

Appartenant au s^r PHILIPPE GAULTIER, de Brézé.

Sur la commune de Brézé :

Deux hectares 75 ares de terre; Deux hectares 30 ares de vigne; Un hectare 15 ares de bois; Le tout en plusieurs morceaux.

Sur la commune d'Epieds :

Un hectare 70 ares de terre; Onze ares de vigne; Aussi en plusieurs morceaux.

Sur la commune de St-Just-sur-Dive :

Onze ares de pré, dans la prairie de Mollay.

S'adresser, pour prendre tout renseignement, au s^r PHILIPPE GAULTIER, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A CÉDER

UN OFFICE D'HUISSIER, dans l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M. PLUMEREAU, titulaire à Montreuil-Bellay. (406)

A CÉDER DE SUITE,

POUR CAUSE DE SANTÉ,

UN FONDS DE SERRURERIE, S'adresser à M. GILBERT, à Gennes.

A VENDRE

UNE MAISON

Sise à Saumur,

Rue Beaurepaire, n^o 33,

Faisant aujourd'hui l'objet de deux locations, et pouvant également se former qu'un seul ensemble.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange.

Ou à M. CORMERY, rue du Collège, 18. (626)

A VENDRE

Un très-bon et très-beau

BILLARD, DANS LE NOUVEAU GENRE.

S'adresser à M. MARTIN-LEMOINE, rue Royale, sur les Ponts. (19)

A VENDRE

DES BARRIQUES NEUVES

De très-bonne qualité.

S'adresser à M. GAUDAIS aîné, à Saumur, Grand Rue, 17, et à Turquant, à la Vignole. (634)

A LOUER PRÉSENTEMENT

ou à la St-Jean prochaine,

APPARTEMENTS et CHAMBRES, situés à Saumur, quai de Limoges, n^o 153.

MAISON POUR BOULANGERIE, au même n^o, à louer pour la St-Jean 1857.

S'adresser à M^{me} GODIN, dans la maison (258)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Avec Jardin,

Sise Porte-du-Bourg, anciennement occupée par M. Aubry.

S'adresser à M^{lle} LATRAU, rue du Collège. (86)

GLANDS-DOUX

C. de COUSSIN.

Ce Café, efficace dans les maux de tête et d'estomac, dysenteries, fièvres, etc., contient le tannin à plus forte dose que les autres. Les célèbres chimistes Pelouze, Thénard, Orfila, etc., le prescrivent comme fortifiant, tonique et astringent. — Dépôt chez les principaux droguistes et épiciers. — Entrepôt central : LOUIT FRÈRES ET C^{ie}, A BORDEAUX. (562)